



Avis de procédure de sélection préalable pour délivrance d'un titre d'occupation du domaine public de la ville de Saverdun

Couverture photovoltaïque de deux courts de tennis

La Commune de Saverdun a été sollicitée par un opérateur économique pour l'occupation du domaine public, en vue de l'installation et de l'exploitation en vente totale d'électricité sur le réseau d'une couverture photovoltaïque de deux terrains de tennis.

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tout tiers, souhaitant également bénéficier de la même mise à disposition du domaine public communal en vue de la réalisation d'un projet similaire de se manifester, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Les tiers souhaitant se manifester devront remettre auprès de la Commune de SAVERDUN leur proposition.

Si aucune proposition supplémentaire n'est remise avant la date limite de réception des propositions mentionnée dans le règlement de sélection, la Commune de SAVERDUN pourra attribuer à cet opérateur économique une autorisation d'occupation du domaine public (un bail emphytéotique administratif) selon les principales caractéristiques précisées dans le règlement de sélection disponible sur le site internet de la Commune : <https://villedesaverdun.com/>

Si un candidat supplémentaire se manifeste et remet une proposition complète avant la date limite de réception des propositions, la Commune de SAVERDUN analysera les propositions et attribuera le contrat d'occupation du domaine public au candidat ayant présenté la proposition la plus pertinente au regard des critères de jugement des propositions définis dans le règlement de sélection.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU TITRE D'OCCUPATION ENVISAGE

Typologie de titre d'occupation envisagé	Bail emphytéotique administratif
Projet	Le présent appel à manifestation d'intérêts concurrents a pour objet la mise à disposition d'une dépendance du domaine public appartenant à la Commune de Saverdun en vue de l'installation, l'exploitation et la maintenance de panneaux photovoltaïques qui serviront de couverture à deux terrains de tennis municipaux
Lieu d'implantation	Rue Ambroise Paré 09700 SAVERDUN Parcelle cadastrée AD 79 (partie dédiée aux terrains de tennis).
Obligations du Preneur	Le preneur prendra à sa charge : Les études de conception, les fondations, la structure métallique, la charpente, la couverture, la fourniture et l'installation des panneaux solaires, les branchements de la centrale et les raccordements jusqu'au transformateur le plus proche, la construction du local technique et électrique, optionnellement : une partie du bardage.
Durée envisagée	Le bail emphytéotique administratif sera conclu à compter de sa signature par les parties. Le BEA sera établi pour une durée qui sera fixée de manière à ne pas restreindre ou limiter la libre concurrence au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer l'amortissement des investissements projetés et une rémunération équitable et suffisante des capitaux investis, sans pouvoir excéder les limites prévues, le cas échéant, par la loi (article L.2122-2 du Code général de la propriété des personnes publiques).
Dossier de candidature	<ul style="list-style-type: none">• Un dossier de candidature• Le mémoire technique• Projet de convention de bail emphytéotique• Les attestations d'assurances civile et professionnelle Les dossiers de candidature devront être adressés à la Commune de Saverdun par courriel à l'adresse villedesaverdun@gmail.com
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none">• Critère financier : apprécié au regard du montage financier proposé (30%)• Performance technique du projet (40%)• Performance environnementale et sociale du projet (30%)
Avis publié le	21/06/2024
Date et heure limite de remise des propositions	31/07/2024 à 12h